



# Chèque Noël solidaire

Jusqu'au vendredi 22 décembre 16h30

Noël solidaire : le Centre communal d'action sociale de Magny-les-Hameaux offre un chèque cadeau de 50 euros par enfant âgé de 6 mois à 16 ans, aux Magnycois éligibles.



Ce dispositif concerne les familles éligibles aux conditions suivantes :

Résider à Magny-les-Hameaux depuis au moins 3 mois,

- Avoir un ou des enfants de moins de 16 ans, et de plus de 6 mois, au jour de Noël
- Être non imposable sur le revenu
- Être au chômage indemnisé par le pôle Emploi à la date du dépôt de dossier, ou être bénéficiaire du RSA, ou être bénéficiaire d'une pension d'invalidité, ou être bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé

Les justificatifs suivant seront demandés et à fournir :

- Un justificatif d'identité du parent (CNI, passeport) pour les ressortissants français ou de situation régulière pour les personnes étrangères
- Un justificatif du droit de garde du/des enfant(s) pour les personnes séparées ou divorcées
- Un justificatif de domicile
- Une copie du livret de famille ou extrait des actes de naissance du ou des enfant(s)
- Avis d'imposition année 2023 (sur les revenus 2022)
- Notification de décision de Pôle emploi et avis de paiement de moins de 3 mois
- Une attestation de versement de RSA, à la date de la demande
- Une attestation de la CAF de moins de 3 mois pour l'allocation adulte handicapé
- Une attestation de pension d'invalidité versée par la CRAMIF

## Coordonnées

Hôtel de Ville  
1 place Pierre Bérégovoy  
78114  
Magny les Hameaux  
Infos pratiques

***Les dossiers de demandes sont à déposer, après avoir pris rendez-vous auprès du CCAS, jusqu'au 22 décembre 2023.***

Contact

**Renseignements et prise de rendez-vous :**  
**Centre communal d'action sociale (CCAS)**  
**Hôtel de Ville**  
**1 place Pierre Bérégovoy**  
**78114 Magny-les-Hameaux**  
**Courriel : [ccas@magny-les-hameaux.fr](mailto:ccas@magny-les-hameaux.fr)**